

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

L'apostat Salman Rushdie

Pierre J. MAINIL

Dossier n° 2012 - 031 - 003

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

(02) 650.35.90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

(02) 640.15.20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2013
seront consacrés aux thèmes suivants** (sous réserve) :

- n° 89 – *La démocratie est-elle malade ?*
- n° 90 – *Le génocide turc des Arméniens*
- n° 91 – *Quel islam pour la capitale de l'Europe du XXI^e siècle ?*
- n° 92 – *Francs-Parlers n° 7*

Nos Toiles @ penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- Médecine du travail et morale*, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
L'esclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, Dr. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOUX, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Entre corps et esprit, une science du lien*, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Serpents, race de vipères !* W. DE WINNE, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »,
Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza*, G. FOKAM, 2011.
À cœur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Ma laïcité racontée aux enfants*, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.

- Conscience athée*, N. RIXHON, 2010.
- Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?*, N. RIXHON, 2010.
- Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être*, P. J. MAINIL, 2010.
- Peut-il exister une spiritualité laïque ?*, J. RIFFLET, 2010.
- Âme : Esprit/Doute/Foi*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Religion/Théologie : Dogme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar*, J. WILLEMART, 2009.
- De la difficulté d'être athée aujourd'hui*, A. PIRLOT, 2009.
- Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ?* Ch. COUTEL, 2009.
- Propos d'un libertaire sur les religions*, P.-J. MAINIL, 2009.
- De la tolérance à la reconnaissance ?* J. PELABAY, 2009.
- Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ?* St. NELISSEN, 2009.
- La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque*, R. LALLEMAND, 2009.
- Questions sur la laïcité en Europe*, Cl. VAILLANT, 2009.
- Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ?* P. ROBIN, 2009.
- Science et foi. Les croyants devant la science*, P. ROBIN, 2009.
- Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.
- Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire*, Ch. COUTEL, 2008.
- Les médecines parallèles*, P. DEBUSSCHERE, 2008.
- Six années d'euthanasie légale : bilan*, M. ENGLERT, 2008.
- Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ?* M. MAYER, 2008.
- La franc-maçonnerie est-elle une secte ?* C. BRYON-PORTET, 2008.
- La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques*, A. DUMOULIN, 2008.
- Lettre ouverte sur la tolérance*, G. HOTTOIS, 2008.
- Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié*, V. DORTU, 2008.
- Islamophobie et culpabilité*, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
- Un catholique face à l'euthanasie*, J.-J. JAEKEN, 2008.
- Euthanasie : le débat parlementaire*, Ph. MONFILS, 2008.
- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités »*, Ch. COUTEL, 2008.
- Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.
- Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Bio-éthique et thanato-éthique*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Vers une éthique de l'environnement*, J. CORNIL, 2007.
- La crémation : une éthique pour notre temps*, M. MAYER, 2006.
- La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne*, J. HERREMANS, 2006.
- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.
- Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux*, R. RENARD, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 2^e partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- La laïcisation de l'art*, Ch. LOIR, 2006.
- Laïcité et diversité culturelle*, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
- Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
- Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.
- La FOREl*, A. SCHLEIPER, 2006.
- La culture, une généreuse éducation permanente*, J. CELS, 2006.
- Le rôle charnière du cardinal Bellarmin*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique*, M.-G. PINSART, 2006.
- La rhétorique, moyen de convaincre*, M. MEYER, 2006.
- Représenter le zéro : un problème philosophique*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres*, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
- Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.

Réveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle,
J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Sur cette pierre, je bâtirai mon Église,* W. DE WINNE, 2011.
Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIIIe siècle, S. DERUETTE, 2011.
Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement, R. VERMEIRE, 2011.
Les créationnismes, P. J. MAINIL, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. RYZIGER, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. DE WINNE, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. CHABOT, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. AISEAU, 2010.
Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. LOURVAN, 2010.
Les noms de famille, J. GERMAIN, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. LOIR, 2010.
L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie, G. AISEAU, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. TROUSSON, 2010.
La Flandre aux flamands, P. STÉPHANY, 2010.
Vision de la mort dans le judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. WILLEMART, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. NAMUR, 2009.
La vision de la mort dans le judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. BOCKSTAEEL, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, Ch. LOIR, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 2^e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 3^e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. AISEAU, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. AISEAU, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
La spiritualité, ANONYME, 2008.
L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient, Ch. COUTEL, 2008.
L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La méditation : une médecine d'avant-garde ?,* T. JANSSEN, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, CEDEP, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garantie les prévient, D. LANDENNE, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. JANSSEN, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. BRODSKY, 2010.
Mutilations génitales, J. CHEVALIER, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. BROUYAUX, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.

Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier, en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
Le terrorisme amoureux, M.-C. CARDINAL, 2011.
Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
À nouvelles familles, nouvelles morales, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?, G. VERZIN, 2010.
Problèmes de la drogue, C. SOMERHAUSEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. BRODSKY, 2008.
Parents de toxicomanes..., A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. MANÇO, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnelisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

Les droits de l'homme et le droit européen, P.-F. RYZIGER, 2011.
Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. CONRADT, 2008.
Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Éduquer à la citoyenneté démocratique, M. VOISIN, 2011.
Un strip-tease attristant, R. POMMIER, 2011.
Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Les droits de l'homme et le droit international public, F. RYZIGER, 2010.
L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. COUTEL, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. DOUMEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
L'origine de la liberté, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. MANÇO, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

L'apostat Salman Rushdie

Pierre J. MAINIL

Il n'est pas possible d'examiner le problème actuel de l'islam sans évoquer l'affaire des *Versets sataniques* de Salman Rushdie.

16 mars 1989

Une réunion à Ryad, capitale de l'Arabie saoudite, des ministres des affaires étrangères des quarante-cinq pays musulmans que regroupe l'Organisation de la conférence islamique. Il va en sortir une condamnation ferme de l'œuvre de Salman Rushdie, les *Versets sataniques*, et l'accolement au nom de l'écrivain indo-britannique de l'étiquette d'apostat. Même si un diplomate présent à cette réunion s'en défend par après, une telle accusation est grave car, selon le droit islamique, elle ne peut que conduire à la peine de mort pour un homme si, après un délai de trois jours, il n'est pas revenu à la vraie religion.

Accusation grave, ai-je dit, d'autant plus que le pas de la condamnation à mort avait déjà été franchi quelques semaines auparavant, le 14 février 1989, par l'ayatollah Khomeiny, à Téhéran, par la *fatwa* diffusée par la radio en ces termes :

« Je veux informer tous les intrépides musulmans à travers le monde que l'auteur du livre intitulé *Versets sataniques* ainsi que les éditeurs qui connaissent son contenu sont, par la présente, condamnés à mort. Je demande à tous les musulmans zélés de les exécuter, où qu'ils se trouvent, afin que personne n'ose insulter la sainteté islamique. Quiconque a accès à l'auteur du livre, mais n'a pas les moyens de l'exécuter, doit le déferer devant le peuple, afin qu'il soit châtié pour ses actes. Quiconque est tué ce faisant sera considéré comme un martyr et ira directement au ciel. »

Rushdie était né musulman. À sa naissance, son père lui a murmuré à l'oreille les paroles sacrées de l'appel à la prière. À l'âge adulte, il a renié sa foi. Il est donc apostat. Si l'on applique la *charia*, il mérite la mort.

En fait, l'affaire avait débuté l'année précédente en Inde lorsque le gouvernement de Rajiv Gandhi avait interdit la mise en vente sur son territoire du roman que venait de publier les Éditions Viking Pinguin. Et ce sur base de l'article 11 de l'*Indian customs act*.

Certains pays suivirent le même chemin, l'Afrique du Sud, le Pakistan et d'autres pays musulmans.

À la fin décembre 1988, le livre est interdit en Iran, mais son auteur n'en est pas pour autant menacé.

Paradoxalement, le 3 janvier 1989, le ministère iranien de la Culture et de la Guidance islamique avait encore décerné à Rushdie le prix du meilleur roman étranger de l'année pour un autre ouvrage, *La Honte*.

Sur le continent asiatique, les réactions vont s'envenimer. Une protestation, le 12 février 1989, groupant deux mille personnes devant le Centre culturel américain à Islamabad, se soldera par la mort de cinq manifestants au Pakistan. Ce qui amena la réflexion cynique d'un responsable du parti *Jamaat-i-Islami* :

« Je voulais un cadavre. Ils m'en ont donné cinq... »

À Bombay, le bilan sera plus lourd, puisqu'il y aura vingt morts et une centaine de blessés le 24 février 1989.

Mais l'affaire n'est pas close avec la mort de l'ayatollah Khomeiny puisque le 9 février 1990, l'ayatollah Ali Khamenei, son successeur, a réitéré, tout à fait solennellement, la condamnation à mort de l'écrivain à l'occasion de la prière du vendredi.

Et quelques jours plus tard, le 14 février, le gouvernement de Benazir Bhutto, actuellement déchu, a interdit la vente du magazine américain *Newsweek* qui contenait une interview de Rushdie pour la raison que ces propos :

«... sont contraires aux croyances fondamentales du peuple pakistanais »

Et toutes les explications, rétractions ou excuses de Rushdie n'y ont rien changé. Sa mort est décidée. Il est en sursis. Seule inconnue à ce jour, le moment de l'exécution.

Et sur le continent européen

La première démarche officielle de pays musulmans en direction d'un pays européen date du 19 décembre 1988 lorsque conjointement les ambassadeurs du Pakistan, de la Somalie et du Qatar interviennent au Royaume-Uni pour demander l'interdiction de la commercialisation du livre.

Mais les milieux islamistes de Grande-Bretagne avaient déjà agi depuis plusieurs mois.

Le 3 octobre 1988, Faiyazuddin Ahmad, membre de la Fondation islamique de Leicester, avait envoyé des photocopies d'extraits du livre tant à une douzaine d'organisations musulmanes britanniques qu'aux quarante-cinq ambassades des pays membres de l'Organisation de la conférence islamique.

À la suite de la réunion du 19 octobre 1988, après avoir étudié ce document, l'Union des organisations musulmanes décide de demander au gouvernement de Madame Thatcher la mise en application de la loi anglaise permettant de réprimer le blasphème pour obtenir le retrait des librairies du livre lancé sur le marché le 26 septembre 1988. Et de ce fait, si ce roman avait été blasphématoire pour la religion anglicane, le gouvernement britannique aurait été à même de prendre des mesures de restriction de sa diffusion. Mais le texte légal ne vise que la seule religion reconnue par la loi, et pas la religion islamique, pas plus que la catholique ou la juive.

À partir de 1989, l'agitation gagne la rue, plus précisément à Bradford où une manifestation groupant mille cinq cents personnes fait, le 14 janvier, un autodafé des exemplaires de l'œuvre retirée des libraires de la ville. Et le phénomène va aller en s'amplifiant. À Londres, le 29 janvier, une protestation va réunir huit mille personnes.

En France, un millier de personnes vont défiler à Paris en vociférant des « mort à Rushdie ».

Et à Londres, le rassemblement du 26 mai 1989 mis sur pied par le Front britannique d'action musulmane qui se veut pacifique et a réuni vingt mille participants, est émaillé de calicots sur lesquels s'affirment « Rushdie pourriture » et « Abattez ce chien ».

Les réactions du monde occidental

Les gouvernements du monde occidental, après un sursaut timoré de conscience, se sont terrés dans un silence lourd de menaces pour l'auteur du scandale.

Dame, leur position était difficile ! Il ne fallait pas troubler le climat des échanges commerciaux avec les pays islamiques. Et puis, la plupart n'ont-ils pas dans leur arsenal juridique des dispositions légales pour réprimer l'offense au Dieu de la religion ayant pignon sur rue !

Mais en même temps, dans ce monde occidental acquis aux vertus de la séparation de l'État et des Églises, même si on y déroge dans les faits, il était impossible de laisser passer sans réagir l'appel au meurtre de l'ayatollah Khomeiny. La réaction a consisté d'une part à reconnaître comme justifiée

la réaction des croyants et à s'indigner de la hauteur de la condamnation à mort de Rushdie et de ses éditeurs.

Ainsi Margaret Thatcher a qualifié d'offensant le livre de Rushdie, tandis que son ministre Douglas Hurd expliquait que :

« Les musulmans ont le droit de défendre leur foi et de protester contre un livre qui, selon eux, insulte et dénigre le Prophète. Mais il est totalement inacceptable que ces protestations dégénèrent en violences ou en menaces de violence. »

Le Directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, a estimé quant à lui que :

«... il est du devoir de chacun de respecter la religion d'autrui ; il est aussi du devoir de chacun de respecter la liberté d'expression d'autrui. Et quelle que soit l'offense, aucun appel à la violence, d'où qu'il vienne, n'est inadmissible. »

Dans une interview du 6 mars 1989 au journal *Libération*, le Premier ministre français Michel Rocard, est aussi enclin à admettre le caractère offensant du livre, mais ajoute :

« Mais ce n'est pas parce que l'on dit cela qu'il ne faut pas être de la plus totale détermination à l'encontre des menaces que font peser certaines autorités iraniennes sur des Occidentaux. »

Au plan diplomatique, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne rappelle son chargé d'affaires en Iran le 17 février 1989. La France diffère le retour de son ambassadeur à Téhéran le 18 février 1989. Les douze pays membres de la Communauté économique européenne rappellent pour consultation leur ambassadeur en poste en Iran, mais se gardent d'aller plus loin. Il fallut l'intransigeance du gouvernement iranien pour que le 7 mars 1989 les relations diplomatiques entre Londres et Téhéran soient rompues.

Position des autres religions du livre

Il fallait s'y attendre : les religions du livre se montrent nettement plus compréhensives envers l'islam encore que les pouvoirs séculiers.

Ainsi, le 21 février 1989, monseigneur Albert Decourtray, président de la Conférence des évêques de France, déclare que :

«... une fois encore, des croyants sont offensés dans leur foi. Hier, les chrétiens dans un film défigurant le visage du Christ. Aujourd'hui, les musulmans dans un livre sur le Prophète, les *Versets sataniques*. À côté des réactions fanatiques qui sont, elles aussi, des offenses à Dieu, j'exprime ma solidarité à tous ceux qui vivent dans la dignité et la prière cette blessure. »

L'*Osservatore Romano* du 4 mars 1989 dénonce quant à lui le blasphème contenu dans le livre de Rushdie et reconnaît que son livre a offensé des millions de fidèles. Il assure sa solidarité envers tous ceux qui se sont sentis blessés dans leur dignité. Cette appréciation m'a laissé pantois. Des millions de croyants offensés ! Combien parmi eux ont lu le livre ou même les passages photocopiés par Ahmad ? Y en a-t-il plus d'un millier ?

En Israël, le Grand Rabbin a donné les mêmes appréciations que celles de la hiérarchie catholique.

Se démarquant de l'attitude de la hiérarchie catholique et du Grand Rabbin, le 6 mars 1989, le conseil de la Fédération protestante de France, qui, quoiqu'ayant déclaré sa compréhension envers les musulmans qui se sont sentis « blessés dans leur attachement au Prophète Mahomet », a précisé que :

«... la séparation entre l'Église et l'État a donné la liberté de croire ou de ne pas croire et celle d'exprimer les convictions... Celle-ci implique la possibilité de contester la religion. Pour nous le Prophète Mahomet fait aussi partie de l'histoire et peut être aussi l'objet d'interprétations divergentes. »

Et du côté musulman

Dans notre monde où le sondage d'opinion fait partie de la vie presque quotidienne, il eût été étonnant qu'il n'y en ait pas eu un pour connaître l'avis de musulmans du peuple sur la question. Il y en eut un en Grande-Bretagne, le 20 octobre 1989, qui révéla que dans l'échantillon de six cent septante-quatre musulmans, septante-neuf pour cent étaient d'avis qu'il fallait punir Rushdie, et vingt-huit pour cent optaient pour la mort de l'écrivain. Par contre, soixante-deux pour cent souhaitaient la destruction du livre.

Ce que le sondage n'a pas révélé, c'est le pourcentage de ces personnes qui avaient lu le livre, ou s'ils avaient l'intention de le lire, ou encore sur quelle base ils estimaient que leur foi avait été offensée, si leur conviction personnelle était appuyée par des éléments objectifs ou l'obéissance à quelques personnes supposées incarner l'âme de l'*umma*, l'esprit de la communauté.

Sur le plan officiel, l'unanimité existait bel et bien pour la destruction du livre dans tous les pays, même en territoire infidèle, destruction soit physique par l'autodafé, soit morale par l'interdiction de l'éditer. La même unanimité n'existait pas pour la sanction, d'autant plus que Rushdie se trouvait terré en pays non musulman.

Un témoignage important, celui de l'ayatollah Mehdi Rouhani, chef spirituel de la communauté chiite d'Europe qui estimait que :

Toiles@penser 2012

« Il faut d'abord juger le coupable, vérifier s'il est sain d'esprit, s'il a été manipulé ou s'il a renié l'islam par ignorance. Sans un tel procès, une condamnation serait contraire aux principes de l'islam. »

Mais un tel procès ne peut avoir lieu qu'en terre des croyants. Et son issue ne peut alors être que la mort, la prison asile ou le retour à la vraie foi.

Le droit islamique

Le droit islamique a un caractère d'idéal religieux. Il est une loi sacrée, et ses deux bases officielles, le *Coran* et la *sunna* du Prophète sont les volontés d'Allah.

Il a été organisé, systématisé et complété non pas par le procédé irrationnel d'une révélation continue, mais par le consensus des écoles de droit qui amena l'élimination cumulative des divergences d'opinion.

Mais ce consensus, qui est en soi une innovation, perd ce caractère et se transforme en *sunna* de par l'application d'un *hadith*, un dire remontant au Prophète selon lequel :

« Ma communauté ne tombera jamais d'accord sur une erreur. »

Le droit islamique ne prétend pas à une valeur universelle : il est contraignant pour le musulman sur le territoire de l'État islamique et ce dans sa totalité, dans une mesure moindre en territoire infidèle.

Le rebelle est combattu en vue de le ramener à l'obéissance. Toutefois l'apostat, celui qui est musulman et qui renie l'islam, doit être tué.

Il est toutefois recommandé de lui offrir un délai de réflexion de trois jours pour lui permettre de revenir à la foi.

Remarquons que pour une femme, le châtiment est différent : elle serait emprisonnée et flagellée tous les trois jours jusqu'à ce qu'elle revienne à de meilleurs sentiments.

L'apostasie de Rushdie

Rushdie a été musulman. Mais comme il le disait au journal *Libération* le 14 avril 1988, son éducation religieuse avait été assez libérale puisque :

« Moi-même, j'ai été élevé dans la tradition musulmane, mais nous célébrions certaines fêtes indoues. »

Il finira par s'éloigner de la foi de ses parents. De la même manière que des enfants baptisés, ayant suivi le catéchisme catholique, ayant fait leur communion solennelle, se dégagent des engagements pris par les parents à

leur égard une fois qu'ils sont à même de définir eux-mêmes leurs options philosophiques. Il a renié son islam. Cela ne fait aucun doute. Il est donc apostat. Il mérite la mort, si l'on applique la *charia*. Alors comment expliquer qu'il ait échappé à cette pénalité, qu'il ait même reçu ce prix du gouvernement iranien pour son précédent livre ? Pourquoi ce livre a-t-il déclenché cette virulente campagne ?

Dans son interview au journal *Le Monde*, le 5 février 1989, une semaine avant la *fatwa* de l'ayatollah Khomeiny, Rushdie disait que :

« Je suis victime du fanatisme religieux et pas seulement ici en Grande-Bretagne, mais aussi en Inde où mon livre a été interdit. Je ne suis pas le seul. Presque tous les romanciers et poètes musulmans contemporains ont dû faire face à des campagnes de ce genre... »

Et il concluait en espérant :

« J'aimerais que tout cela ne soit qu'une plaisanterie. Mais ce n'est pas le cas. »

Il ignorait à ce moment toute la dramatisation qui allait succéder aux manifestations de rejet de son œuvre et de sa personne. Cette réponse ne justifie pas pourquoi ce fanatisme religieux ait attendu ce moment pour se manifester. Pour essayer de comprendre le véritable enjeu, analysons le livre.

L'ouvrage

L'ouvrage n'a pas d'unité. L'œuvre est fantasmagorique, onirique. Rushdie jongle avec l'espace, le temps et la simple réalité, déconcerte par le télescopage du réel et du rêve.

Le livre peut être disséqué en plusieurs ouvrages du moins pour en faire une première lecture. Les neuf sections qu'il comporte sont volontairement données dans un ordre illogique. La sixième intitulée *Retour à Jahiliya* sera lue après la deuxième dénommée *Mahound*. Elles sont totalement indépendantes des autres. La même chose pour la quatrième intitulée *Ayasha* qui est complétée par la huitième relative au « partage de la mer d'Arabie ». C'est dans ces quatre chapitres que Rushdie aborde des problèmes théologiques dont on ne peut nier l'importance.

Les autres sections forment à elles seules un tout cohérent et traitent de façon allégorique du choc des cultures, du mal de vivre et du déracinement du monde de l'exil.

Gibreel Farishta

Tout qui écrit projette son être mental dans ses propos. Quiconque lit autrui découpe l'histoire, interprète les propos selon sa subjectivité. Je ne peux pas m'empêcher de croire que Rushdie se retrouve, en partie du moins, dans le personnage de l'acteur Gibreel Farishta qui avait :

«... grandi en croyant en Dieu, aux anges, aux démons, djinns, aussi naturellement que s'il s'était agi de chars à bœufs ou de réverbères, et il ressentait comme un défaut de sa vue de ne jamais avoir aperçu d'esprit. » (p. 33)

qui tout enfant avait entendu sa mère :

«... lui raconter de nombreuses histoires du Prophète, et si quelques erreurs s'étaient glissées dans ses versions, il ne voulait pas les connaître. » (p. 33)

Sa religion n'était toutefois que :

«... une chose secondaire qui ne réclamait pas plus d'attention que n'importe quelle autre. » (p. 34)

Mais à l'âge adulte, pour détourner son esprit du sujet de l'amour et du désir, il étudia :

«... les mythes de métamorphose de la Grèce et de Rome, les avatars de Jupiter, le garçon qui se transforme en fleur, la femme araignée, Circé, tout ; et la théosophie d'Annie Besant, et la théorie des champs unifiés, et l'incident des versets sataniques au début de la carrière du Prophète, et la politique du harem de Mahomet après son retour triomphal de La Mecque... » (p. 35)

Il en arriva à renier cette foi. À une amie qui le taquinait de toucher à l'alcool, il répondit :

«...par une réplique qu'il avait un jour lue dans une interview de l'Aga Khan. Oh vous savez, ce champagne n'est que pour la galerie, dès qu'il touche mes lèvres, il se transforme en eau. » (p. 38)

guéri d'une maladie grave, son souci pour fêter sa guérison fut de remplir :

«... son assiette de saucisses de porc du Wiltshire, de jambon de York et de tranches de lard venant dieu sait d'où ; d'épaisses tranches de jambon de son incroyance et de pieds de cochon. » (p. 41)

Car pendant sa maladie, il avait consacré chaque minute à demander à Dieu de ne pas l'abandonner. Mais il avait constaté qu'il parlait dans le vide et :

«... il découvrit un jour qu'il n'avait plus besoin que quelque chose existe pour sentir. Ce jour de métamorphose sa maladie changea et il commença à guérir. Et maintenant, pour se prouver à lui-même la non-existence de Dieu, il se tenait

dans la salle à manger d'un des hôtels les plus connus de la ville, avec du cochon lui tombant. » (p. 42).

Salman le Persan

Salman Rushdie peut se retrouver également dans le personnage de Salman le Persan. De quoi s'agit-il ?

Le prophète Mahound a un secrétaire qui est chargé de rédiger les paroles que Dieu lui transmet. Ce scribe, Salman, commence à arranger les écrits, à manipuler la révélation. Et paradoxe, pendant tout un temps, c'est le texte corrompu qui est approuvé par le Prophète.

C'est ce texte dont l'origine est toute humaine qui devient la parole de Dieu. N'est-ce pas introduire le doute, l'affreux doute de la modernité dans le monde sacré !

Et cela Rushdie l'avait déjà exprimé dans une interview à *The Observer*, la veille de la parution de son livre, le 25 septembre 1988 :

«...Mais une chose est claire : le sens de la certitude, l'homogénéité de caractère, voilà ce que je ne puis plus accepter. »

Salman dut un jour s'enfuir, désespéré car :

«... Aucune amertume n'est plus grande que celle d'un homme qui découvre qu'il a cru à un fantôme. Je tomberais, je le savais, mais il tomberait avec moi. Et j'ai poursuivi mon œuvre diabolique en changeant des versets, jusqu'au jour où j'ai lu mon texte et où je l'ai vu faire la grimace... » (p. 400)

N'est-ce pas ce qui arrive à Rushdie qui avait égratigné la religion dans ses précédentes œuvres ?

Salman, après sa fuite, expliquait au poète Baal :

« Plus on est près du prestidigitateur, dit amèrement Salman, plus on voit aisément le truc. » (p. 395)

Et Salman continue d'expliquer que le prophète Mahound :

«...manquait de temps pour avoir des scrupules, pas de remords sur la fin et les moyens. Les fidèles vivaient sans loi, mais en ce temps-là, Mahound – ou devait-on dire l'archange Gibreel ? – devait-on dire Al-Lah – devint obsédé par la loi... Comme si aucun élément de l'existence humaine n'était laissé sans règlement, libre. » (p. 396)

Aussi finit-il par se demander :

«... de quel genre de Dieu il s'agissait, pour ressembler tellement à un homme d'affaires. »

d'autant plus qu'il avait remarqué que :

«... les révélations de l'ange avaient tendance à être utiles et bien programmées... Tout aurait été différent, se plaignit Salman à Baal, si Mahound avait adopté ses positions après avoir reçu les révélations de Gibreel ; mais non, il établissait la loi et l'ange la confirmait après coup. Toutes ces révélations qui tombaient à pic... » (p. 397)

Et Salman de continuer :

«... Il raconta une querelle entre Mahound et Ayesha... Le fait que son mari veuille d'autres femmes lui fit mal au ventre, dit-il. Il parlait de la nécessité, des alliances politiques, et ainsi de suite, mais elle n'était pas dupe. Qui peut la blâmer ? Finalement, il entra dans – quoi d'autre ? – une de ses transes, et en ressortit avec un message de l'Archange.

Gibreel avait récité des versets lui apportant un total soutien divin. La permission de baiser autant de femmes qu'il le voulait. Alors que pouvait dire la pauvre Ayesha contre les versets de Dieu ? Tu sais ce qu'elle dit ? Ceci : 'Ton Dieu arrive bien vite quand tu as besoin afin d'arranger les choses à ta convenance' . »

Mais la pauvre Ayesha ne s'en est pas toujours plainte. Témoin l'épisode :

«... et on laissait entendre, de plus en plus lourdement, que Safwan était un jeune homme plein de panache, et après tout le Prophète était bien plus âgé que la jeune femme, et dans ces conditions... Un vrai scandale. »

« Que va faire Mahound, voulut savoir Baal. »

« Oh, il l'a déjà fait, répondit Salman. Toujours le même. Il va voir son chouchou, l'Archange, et il a informé tout le monde que Gibreel avait pardonné à Ayesha. »

« Salman ouvrit grand les bras avec une résignation profane : Et cette fois-ci, Monsieur, la dame ne s'est pas plainte que les versets tombent au moment propice ». (p. 421)

Le prophète Mahound

Le Prophète, l'homme d'affaires, celui qui « a l'air comme il faut, haut front, bec d'aigle, épaules larges, hanches étroites » n'est à Jahilia « ni à Mahomet, ni malhonnête ; il a adopté, à la place, le talisman du diable pendu autour du cou », car :

« Pour transformer les insultes en forces, les whigs, les tories, les Noirs choisirent tous de plein gré de porter les noms qu'on leur donnait en dérision ; de la même façon, notre escaladeur de montagne, le solitaire motivé par le prophète, va devenir celui qui fait peur aux enfants moyenâgeux, le synonyme du diable : Mahound. » (p. 109)

Peut-on être plus clair, celui qui n'est pas Mahomet à Jahilia, l'est ailleurs. C'est l'envoyé de Dieu, celui qui contacte dans ses songes l'archange Gabriel, plutôt l'archange Gibreel.

Pour Mahound, il n'y a de dieu que Dieu, il y a Allah à l'exclusion de tout ou de tout autre, il n'y a qu'Allah, le dieu dont le maître de Jahilia disait :

« Demandez aux habitants de Jahilia et ils reconnaîtront que ce type a une sorte d'autorité générale, mais il n'est pas très populaire : c'est un généraliste à une époque de statues spécialistes. » (p. 116)

Ce Dieu qui dans les temps anciens ordonna à Ibrahim – Abraham de l'Ancien Testament – le patriarche, d'aller dans le désert avec sa concubine Hagar et leur fils Ismael et de les y abandonner sans eau :

« (Hagar) lui demanda, cela peut-il être la volonté de Dieu ? Il répondit oui. Et il s'en alla le salaud. Dès le début les hommes se sont servis de Dieu pour justifier l'injustifiable. Les voies de Dieu sont insondables, disent les hommes. Pas étonnant alors que les femmes se soient adressées à moi. » (p. 111)

Mahound, un politique, celui qui remarquant que :

« Le peuple ne nous prend pas au sérieux. Il n'y a jamais plus de cinquante personnes quand je parle, et la moitié sont des touristes »

se dit :

« Parfois, je me dis que je devrais faciliter les choses de façon que le peuple puisse croire. »

Et il s'écrie à ses fidèles lieutenants :

« Vous savez tous ce qui se passe. Notre échec à gagner des convertis. Le peuple ne veut pas abandonner ses dieux. Il ne le fera pas. » (p. 123)

Et c'est l'épisode des fameux « Versets sataniques ».

Les Versets sataniques

Il n'est question de ces fameux versets auxquels le livre doit son titre, qu'aux pages 124 à 132.

Le Maître de Jahilia a proposé à Mahound d'accepter les trois déesses Lat, Uzza et Manat en échange de quoi il garantit :

«... que nous serons tolérés et même reconnus officiellement : comme preuve, je serai élu au Conseil de Jahilia. Telle est l'offre. » (p. 122)

Et la transaction eut lieu :

« À ce moment, sans la moindre trace d'hésitation ou de doute, il récite deux autres versets. 'Avez-vous pensé à Lat et Uzza et Manat, la troisième, l'autre ?' ... Et Mahound, les yeux muets, récite : 'Ce sont des oiseaux qu'on place à un rang très élevé, et leur intercession est effectivement désirée.' » (p. 132)

Mais Mahound renia ces Versets sataniques. Il résolut de s'enfuir à l'oasis de Yathrib. Ainsi ses fidèles ont retrouvé leur foi en lui, tel Khalid, le porteur d'eau :

« Messenger, j'ai douté de toi. Mais tu étais plus sage qu'on le pensait. D'abord nous avons dit que Mahound ne ferait jamais de compromis. Puis nous avons dit, Mahound nous a trahis, mais tu nous as apporté une vérité plus profonde. Tu nous as apporté le Diable lui-même, pour que nous puissions être témoin des œuvres du Malin, et de sa défaite par les forces du Juste. Tu as enrichi notre foi. Je regrette ce que j'ai pensé. » (p. 143)

Suprême victoire de la foi qui arrive à transcender favorablement tous les aspects du réel, même les plus contradictoires.

L'imam halluciné

Rushdie a tracé un portrait réaliste du Prophète, un homme réel, pragmatique, d'autant plus humain, doit-on dire, que ses comportements sont complexes. Il brosse par ailleurs le portrait d'un *imam* exilé à Londres en lequel certains ont cru retrouver l'ayatollah Khomeiny.

Dans un passage tout plein de symbolisme, le vieux chef religieux qui lutte contre l'impératrice, s'exclame :

« Ils m'aiment parce que j'ai l'habitude d'écraser les pendules. Les êtres humains qui se détournent de Dieu perdent l'amour, et la certitude, ainsi que le sens de son temps illimité, qui comprend le présent, le passé et l'avenir; le temps infini qui n'a plus besoin de mouvement.

Nous nous languissons de l'éternel et je suis l'éternité. Elle n'est rien : un tic, ou un tac ? Chaque jour, elle regarde dans son miroir et l'idée de la vieillesse, du temps qui passe, la terrorise. Ainsi elle est prisonnière de sa propre nature ; elle est aussi dans les chaînes du temps. Après la révolution, il n'y aura plus de

pendules ; nous les détruirons toutes. On supprimera le mot pendule de nos dictionnaires. » (p. 236)

La conquête de la mesure du temps, la modernité détestée parce qu'elle relativise l'homme.

Et ce sera l'assaut du palais :

« La foule monte la pente vers les mitrailleuses... les armes bredouillent, et ils meurent, et alors les... suivants enjambent les corps des morts, les fusils ricanent à nouveau. Ceux qui sont derrière commencent à leur tour à escalader. Sous les portails sombres de la ville, des mères à la tête couverte poussent leurs fils bien-aimés dans le cortège : 'Va sois un martyr, fais ce qui est nécessaire, meurs'. Tu vois comme ils m'aiment, dit la voix désincarnée. Aucune tyrannie sur terre ne peut résister à la puissance de cet amour lent et en marche. »

Mais non répond l'archange Gibreel en pleurant :

« Ce n'est pas de l'amour. C'est de la haine. L'impératrice les a poussés dans tes bras. » (p. 236)

Et Gibreel comprend que :

« *l'imam*, luttant comme d'habitude par personnes interposées, va le sacrifier aussi volontiers qu'il a sacrifié la colline de cadavres devant la porte du palais, qu'il est un soldat-suicide au service de la cause de l'ecclésiastique. » (p. 237)

Guerre Iran/Irak, tu n'es pas loin !!

La mystique Ayesha

Un dernier personnage mérite qu'on s'y arrête : c'est une femme, Ayesha, non pas une des femmes du prophète, une Kahin, une voyante, la femme aux papillons qui s'en nourrit et dont elle est vêtue. Un soir elle annonça qu'elle avait volé dans les cieux avec l'archange Gibreel au plus haut des cieux et que celui-ci lui avait ordonné :

« La volonté de l'ange est que nous tous, chaque homme, chaque femme, chaque enfant du village, nous nous préparions à partir en pèlerinage. On nous ordonne d'aller jusqu'à La Mecque Sharif, d'embrasser la Pierre Noire dans la *ka'aba*. » (p. 259)

Au scepticisme du clown Osman, récent converti, qui se fit rabrouer par des villageois en ces termes :

« Tu ne fais pas partie depuis très longtemps de notre foi et de notre village. Ferme-la et apprends nos coutumes. »

Ayesha répliqua que, après avoir marché les trois cents kilomètres pour arriver au rivage de la mer :

« Nous mettrons nos pieds dans l'écume et les eaux se partageront devant nous. Les vagues se sépareront et nous marcherons sur le fond de la mer jusqu'à La Mecque. » (p. 260)

Tout le village abandonna la moisson et partit pour le pèlerinage. Parmi ce monde, Mishal, l'épouse de Mirza Saced, atteinte d'un cancer avancé à qui on avait promis la guérison au terme du voyage. Le mari essaye d'empêcher sa femme d'accomplir cette folie, ce qui lui vaut :

« Saced, il se passe quelque chose ici, et toi avec ton athéisme importé d'Europe, tu ne sais ce dont il s'agit. »

Saced eut beau faire et hurler dans un cri déchirant.

« Mishal ? Donné l'ordre ? Les archanges Mishu ? Gibree ? Le bon dieu avec une grande barbe et des anges avec des ailes ? Le ciel et l'enfer, Mishal ? Le diable avec une queue pointue et des sabots fendus ? Tu vas aller jusqu'où avec tout ça ? Les femmes ont-elles une âme, à ton avis ? Ou dit autrement, les âmes ont-elles un genre ? Dieu est-il tout noir ou tout blanc ? Quand les eaux de l'océan se sépareront, où ira l'eau en trop ? Mishal, réponds-moi. Crois-tu au paradis ? » (p. 263)

Il n'y a pas de Dieu, poursuivit-il. Et à la litanie d'Ayesha, « Il n'y a de Dieu, que Dieu et Mahomet est son Prophète », il répondit que :

« L'expérience mystique est une vérité subjective, pas objective. Les eaux ne s'ouvriront pas. » (p. 263)

Mais rien n'y fit. Et, à pied, les pèlerins poursuivirent leur route. Suivis par Saced dans sa limousine Mercedes tentant vainement de récupérer son épouse à chaque halte. Parlementant sans cesse pour faire stopper la marche des pèlerins vers leur mort. Ainsi disait-il :

« Tu ne vois pas ? lui cria Mirza Saced. Nous ne sommes pas religieux, toi et moi. Hindou, musulman, *bhai bhai* ! Nous pouvons former un front laïque contre cet obscurantisme. » (p. 512)

Rien n'y fit. L'état de santé des pèlerins âgés se dégradait. La nourriture s'épuisait. Les vautours accompagnaient la cohorte. Le nombre des morts augmenta. Le scepticisme gagna certains. Les inquiets se regroupèrent autour de la Mercedes de Saced.

Ayesha tonitrua :

« Ceux qui écoutent les versets du Diable, dits dans la langue du Diable, finiront entre les mains du Diable. » (p. 521)

Et ils arrivèrent au bord de mer. En voyant un nuage à forme angélique, Ayesha s'écria :

« L'ange ! Maintenant, vous voyez, il est resté avec nous pendant tout le voyage. Vous me croyez maintenant ? »

Et Saced, malgré ses protestations vit une foi entière revenir aux pèlerins qui s'écrièrent :

« Oui, dirent-ils en la suppliant de leur pardonner, Gibreel Ya Allah. » (p. 539)

Et ils s'avancèrent tous dans l'eau, les mères avec les bébés dans les bras, les grand-mères sur les épaules des petits-fils. Ils s'enfoncèrent dans la mer. Et on ne les revit jamais. Si, sous forme de cadavres rejetés sur les plages, les ventres gonflés comme des ballons.

Blasphémateur ?

Rushdie est blasphémateur. Cela ne fait aucun doute. S'il n'est pas athée, il est à coup sûr agnostique. Gibreel, qu'il soit l'acteur Farishta ou l'Archange, n'a aucune illusion. Le premier bafoue la religion de ses pères, par la négation de l'existence de Dieu et le refus d'interdictions alimentaires rituelles, le second parce qu'il est sans illusion devant Mahound ou l'*iman* halluciné.

On a beaucoup parlé du mépris de Rushdie pour avoir affublé le Prophète du sobriquet de Mahound, c'est-à-dire de Diable. Rushdie s'en est défendu dans une mise au point du 9 mars 1989 insérée dans *The New York Review* :

« Dans cette guerre de paroles, les gardiens de la vérité religieuse ont dit à leurs partisans un certain nombre de mensonges. Par exemple, je suis accusé d'avoir donné à Mohammed le nom du diable. Parce que je recours au nom de Mahound qui, il y a bien longtemps, fut certainement utilisé comme un terme dérogatoire. Mais mon roman essaie de récupérer, par tous les moyens, les images négatives, de reprendre possession du langage péjoratif. »

Le problème n'est d'ailleurs pas là. Que le Prophète se soit appelé Mahound ou de tout autre prénom, la description que Rushdie donne des ressorts secrets de sa révélation, montre qu'il se rit de la naïveté des croyants tout comme je ricane de crédulité quant à la réalité des apparitions de la Vierge Marie, à Banneux, Beauraing, Lourdes, que sais-je encore ?

Rushdie a joué le même jeu que Salman le Persan, le secrétaire de Mahound. Il a voulu démasquer le prestidigitateur. Il a voulu faire ce que Mahound reprochait au poète Baal :

« Autrefois tu ridiculais la Récitation... Aujourd'hui, tu es revenu déshonorer ma maison, et il semble qu'une fois encore tu aies réussi à faire sortir du peuple ce qu'il y a de pire. » (p. 425)

Faire sortir du peuple ce qu'il y a de pire

La grande crainte du fanatisme religieux ! Quoi d'étonnant à ce que Mahound proclame :

« Il y a deux sortes de livres. Ceux qui sont conformes au *Coran* et ceux qui ne le sont pas. Les seconds doivent être détruits, car ils contreviennent à la Parole de Dieu. Mais les premiers doivent également disparaître, puisque ce qu'ils contiennent se trouve déjà dans le *Coran*. »

Venons-en aux fameux *versets sataniques* qui ont donné, bien à tort, le titre au livre. Que dire de ces versets relatifs aux êtres divins mecquois dont il est question aux sourates 53, 19-21 et 22, v. 52, et dont ont fait mention divers historiens musulmans *in tempore non suspecto* ? Mahomet a accepté à titre provisoire et pour des raisons tactiques quelques divinités mecquoises, ce qui permit une trêve de quelques mois et le retour de l'exil en Abyssinie de fidèles en toute quiétude.

Et alors ?

Doit-on contester ce trait tout humain sur des arguments dogmatiques tels que l'infaillibilité de la prophétie ou le prosternement irrésistible même de l'incroyant à la seule lecture du *Coran* ? Libre au croyant de le penser, mais que libre soit aussi celui qui ne peut l'accepter.

Le portrait de l'*imam* halluciné et les commentaires qui l'accompagnent ne sont pas pour réjouir celui qui pouvait s'y reconnaître ! Et les propos sur l'imbécilité du martyr, ne serait-ce pas la négation du *jihad* ?

C'est pour moi une évidence. Rushdie était apostat ayant renié la foi de ses pères, tout comme moi j'ai renié la foi de mon enfance. Il est en plus blasphémateur en décrivant le Prophète et les mystiques en s'aidant d'une analyse historiciste de quelques versets du *Coran* et de la *sunna*. Tout comme moi lorsque j'utilise divers propos de Jésus le Nazaréen rapportés dans les Évangiles, pour mettre en évidence la facette déplaisante du personnage historique, s'il a existé.

Apostat et blasphémateur, Rushdie l'est. Les questions posées sont simples. Et pourquoi ne pourrait-il pas l'être ? Selon nos valeurs, de libre examen, de tolérance, de liberté et de séparation du religieux d'avec les affaires publiques, pourquoi le blasphème serait-il punissable ? Pourquoi, de plus, un élevé dans une croyance ne pourrait-il pas l'abandonner ? Pourquoi ne pourrait-il pas faire agir son potentiel d'esprit critique à

l'égard de toute religion et en contester tout aspect ? Pourquoi imposer l'autocensure dès que l'on aborde ces questions ?

Le véritable enjeu

La *fatwa* du 14 février 1989 de l'Ayatollah Khomeyni condamnant l'écrivain et ses éditeurs a certes frappé les esprits dans le monde occidental. L'intransigeance du vieil *imam* a surpris les observateurs de cette modernité toute pétrie de l'esprit des Lumières.

Mais que le vieux chef de la révolution islamique ait rapporté son verdict de mort, le monde politique occidental lui eût montré sa reconnaissance. Comble de malchance pour ce monde occidental, des objectifs de politiques internes et extérieures l'en empêchaient.

Car ce n'était pas l'intolérance qui était insupportable aux politiques de l'Europe, mais la hauteur de la sanction à l'encontre du blasphémateur.

Le véritable problème est ailleurs, c'est celui de la restriction de la liberté d'expression. Ne serait-ce qu'enlever une page d'un texte où il n'y a ni diffamation, ni calomnie, est une restriction inadmissible à cette liberté.

Mais au-delà de la condamnation à mort de l'apostat, il y a eu celles des éditeurs, celles d'infidèles en pays infidèle alors que le droit islamique ne prétend pas à une valeur universelle, il est contraignant pour le musulman sur le territoire de l'État islamique, et ce dans sa totalité, dans une moindre mesure en territoire étranger.

Il n'y a même plus eu de protestation lors de l'exécution du traducteur japonais du livre, ainsi que de l'attentat contre le traducteur italien.

Conclusions

Si l'on ne se réfugie pas dans le rêve, on doit constater qu'il y a majoritairement dans la population une tendance au rejet de la minorité de confession musulmane. Et la réciproque est également vraie.

Notre interrogation se doit d'examiner s'il y a une incompatibilité ou non entre la modernité incarnée par l'état séculier et la Révélation faite à l'ultime envoyé qu'est Mahomet.

L'islam, en tant que religion, se présente sous une forme achevée. La *charia* et les *hadith* ne peuvent être interprétés que dans le cadre défini par la tradition. Il n'y a aucune place pour le doute, la remise en cause. La religion du Prophète se suffit à elle-même.

La notion de peuple souverain n'a pas de fondement coranique. Elle s'oppose à la seule souveraineté légitime, celle d'Allah sur la communauté

des croyants par un intermédiaire qui a pour mission de respecter et de faire respecter les préceptes divins des textes sacrés. Dans l'État séculier, l'espace politique est contractuel et autonome, il échappe à l'emprise de toute loi divine. Chacun peut en principe avoir sa propre expression du *pourquoi* du monde dans le monde occidental qui rejette dans le domaine privé la concrétisation de cette croyance. Deux conceptions donc diamétralement opposées qui sont dans les circonstances présentes pratiquement irréconciliables.

Ce qui se passe là où le pouvoir temporel est entièrement dans les mains d'États islamiques n'infirmes pas cette conclusion, que leur islam soit chiite, sunnite ou wahabite. Là où l'islam est en position dominante, pourquoi tolérerait-il l'erreur ? Car la modernité est l'erreur, la *djabilia*. Et ensuite, seul le puissant peut être généreux, mais la générosité n'est jamais le fort de celui qui a été humilié, même s'il ne l'est plus, de surcroît si l'humiliation perdure.

J'aime illustrer le problème des relations entre les idéologies fortes et l'État laïque dans le vrai sens du terme par une allégorie.

Il était une fois... deux enfants qui avaient chacun une orange. Le plus grand dit au cadet : « Commençons par manger la tienne ». Et lorsque le fruit fut avalé, il tint cet autre langage : « Et maintenant, chacun la sienne. »

La laïcité est comme le plus faible des enfants. Elle a des idéaux de liberté, de fraternité et d'égalité. Elle ne veut pas brimer autrui. Elle se veut tolérante et réprime toute agression envers quiconque ne partage pas ses options philosophiques, variées au demeurant. Elle n'exige pas qu'autrui abandonne sa mythologie, même si les contes de fées des religions en place lui semblent d'un autre âge.

Que demande-t-elle, sinon qu'autrui soit à son égard aussi tolérant qu'on lui demande de l'être ? Elle espère que ceux qui sont en position d'imposer leur volonté, n'abusent pas de leur force et lui laisse les libertés de pensée, d'expression et d'action. Elle refuse de s'autocensurer sous le fallacieux prétexte d'une tolérance mal comprise.

Mais que voit-on en réalité ? Les grands, ceux qui représentent les religions reconnues, agissent comme le plus âgé des garçons. Ils réclament l'application de nos principes tant qu'ils sont minoritaires, mais une fois la situation renversée, ils se gardent bien de rendre la pareille.

Ainsi en est-il pour la répression du blasphème, de l'offense à Dieu et à ses prophètes. Comme si cette divinité, qu'elle s'appelle Seigneur, Yaveh ou Allah, cet être dont on affirme l'infinie perfection, l'incommensurable bonté et la toute grande puissance, avait à s'offusquer des dires des hommes, ces créatures misérables et imparfaites.

Politique d'un chiisme intransigeant du côté musulman, a-t-on dit. Voire. Cessons d'avoir une vue manichéiste de cette religion avec d'un côté le vilain chiisme, et de l'autre les adorables partisans sunnites.

L'Arabie saoudite est-elle chiite. Non, que je sache !

L'an dernier, n'avons-nous pas lu dans la presse l'entrefilet :

« La justice indonésienne a condamné à cinq ans de prison le rédacteur en chef d'un hebdomadaire pour avoir dénigré le prophète Mahomet. En fait, son journal avait simplement publié un sondage de popularité où Mahomet n'arrivait qu'en onzième position, derrière notamment le président indonésien Suharto, l'Irakien Saddam Hussein et des chanteurs de variétés... »

Alors quoi ? Liberté de croire ? Ne serait-ce pas plutôt une politique de contrainte ?

Certes des représentants de l'islam en Europe tiennent des propos qui ont pour ambition de tenter de les présenter remplis de libéralisme spirituel. Ainsi l'ancien recteur de l'Institut musulman la Grande Mosquée de Paris, le Dr Tedjini Haddam, disait dans une interview qu'il n'y avait aucune incompatibilité entre l'islam et la laïcité.

Bien au contraire précisait-il :

« L'islam est plus que compatible avec la laïcité, mieux encore, je considère que c'est un facteur de renforcement de la laïcité puisqu'il prêche la liberté individuelle et la liberté collective. »

Il ajoutait en conclusion :

« Car l'islam, c'est la fraternité, la tolérance, la vie en commun, l'amour de son prochain, la charité, c'est l'humanisme en un mot. »

Magnifiques propos, il va sans dire. Mais je fais partie de cette catégorie sceptique d'individus qui comme le père dans *Les femmes savantes* de Molière vit « de bonne soupe et non de beau langage ».

En d'autres termes, j'aurais souhaité que des actes concrétisent telle déclaration du respect de l'individu et de la liberté dans son ensemble. Par exemple, une intervention non ambiguë dans la question du blasphème, l'acceptation que la religion reste confinée au domaine privé, la reconnaissance de la nécessité de la séparation de la religion et de l'État,...

Mais de cela, il n'en est pas question, car comme le disait le Dr Haddam :

« (le dialogue islamo-chrétien) est indispensable dans la perspective d'un engagement des responsables spirituels dans la vie publique. »

Dialogue nécessaire selon lui, mais encore insuffisant, puisque :

«... l'essentiel, selon moi, devant passer par un dialogue tripartite entre les trois familles spirituelles existant en France. »

La sainte alliance des trois religions du Livre pour abattre la laïcité

Car seules ces religions seraient capables de donner un sens à la vie de la communauté. Comme si la libre pensée était vide de sens, comme si elle était dénuée de toute spiritualité ! Ce double langage se retrouve aussi dans les écrits d'un musulman qualifié de « libéral » Mohammed Arkoun.

Qu'il pense que le *Coran* soit la *vraie Parole de Dieu* est son problème, qu'il croie à son origine révélée est du domaine de sa foi, cette foi qui fait accepter comme vrai ce qui l'est peut-être, mais probablement pas. Mais de là s'associer à la condamnation de Rushdie montre qu'il ne respecte les règles de la démocratie et de la laïcité que par pure tactique. Argumenter comme il l'a fait dans *Le Monde* du 15 mars 1989 que :

« Vous ne pouvez demander à toutes les cultures de suivre la voie tracée depuis deux siècles par la France et l'Europe..., ce serait répéter le discours colonial »

montre que, lorsque la question posée est épineuse, le refuge est vite trouvé derrière une formule vague et tout à fait dogmatique pour prôner quoi en fin de compte, sinon l'autocensure du laïque. Si je me méfie des « hirondelles qui ne font pas le printemps », est-ce dire que je rejette le slogan : « Enrichissons-nous de nos différences » ?

Pas le moins du monde, mais que cela soit au terme d'une étude comparative, d'une confrontation fouillée qui évacue l'ignorance. Et pour cela, que libre soit la réflexion, et que la tradition, quelle que soit son origine, puisse être critiquée sans ménagement. Mais de cela point, car comme le dit Dr Haddam :

« Actuellement, les gens essaient de revenir aux sources, d'avoir une compréhension objective des prescriptions islamiques sans subir une influence d'où qu'elle vienne... »

Un enrichissement à sens unique en somme ! Et s'il dit « réfléchir de quelle façon vivre son islamité dans une société multi religieuse », la solution préconisée s'explique dans la volonté de :

« s'organiser et de constituer une représentativité pour discuter avec les autorités. »

Autrement dit, le but est d'arriver à former une communauté soudée, une force politique dont l'orientation sera tout axée sur la révélation de Dieu, pour, dans un avenir proche ou lointain, rectifier les acquis de la laïcité en fonction d'interdits de ce qui est supposé violer les consciences

des membres de cette communauté. En somme, lorsque le Dr Haddam dit que l'islam est compatible avec la laïcité, son message signifie que les principes sur lesquels un État laïque est bâti ne peuvent pas empêcher le retour à une théocratie.

Au nom de l'enrichissement par les différences, allons-nous accepter l'abandon de nos conquêtes spirituelles ? Allons-nous privilégier les droits de la communauté au détriment des droits de l'individu ?

Mais comment pourrait-on vivre dans une société où différentes confessions religieuses ou philosophiques coexistent s'il n'y a pas un pouvoir arbitral libéré de l'influence de ces religions pour promouvoir l'existence d'un langage commun ? Pour que l'État garantisse à chacun la liberté de conscience, la loi divine doit être reléguée dans le domaine privé. Car si chaque religion pouvait investir à sa guise le domaine public, on aboutirait à une mosaïque de particularismes qui rendrait impossible l'ouverture à l'autre. On aboutirait inévitablement à la dictature de la doctrine majoritaire.

Un *aggiornamento* de l'islam, une remise à jour comme celle que l'Église s'est imposée, temporairement il est vrai, avec Vatican II, est possible, mais n'est pas aujourd'hui pensable. L'islam n'est pas demandeur.

Par contre, la société dans laquelle l'Église catholique se mouvait, dans les années 1960, était sécularisée et les fidèles étaient en passe de jeter aux orties tout rituel contraignant. Pour maintenir une part d'autorité sur les esprits, il fallait bien adapter la pratique de la loi divine aux contingences de la modernité. Le peuple n'avait rien à sauver, l'Église oui.

Dans les pays occidentaux où existe une forte proportion d'immigrés de confession musulmane, l'homme déraciné est bien souvent rejeté, sans attaches, le moins acculturé, troublé par la violence de la modification des mœurs et comportements. Inconsciemment, il est demandeur d'une identité. Et l'islam la lui offre. Mais en disqualifiant une laïcité remontant à la philosophie des Lumières, en remettant en cause de façon radicale le fondement de la modernité sécularisée, en essayant de ruiner la légitimité de la cité séculière.

Si l'on ne saisit pas bien la nature du phénomène, alors que nous venons tout juste de fêter le deux centième anniversaire de la naissance de la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, on risque de les voir remplacés à plus ou moins court terme par cette nouvelle notion des droits des communautés. Et cela, pouvons-nous l'accepter, car ce serait admettre la dictature du groupe sur la personne individuelle ?

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02/640.15.20 – 02/650.35.90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

